

l'Orateur, je comprends que le très honorable représentant s'inquiète de la situation et la signale de nouveau à la Chambre. Nous avons lancé pour les étudiants un programme d'emplois d'été, et les intéressés commencent à se présenter en grand nombre sur le marché du travail. Le gouvernement fédéral s'est engagé à en employer 11,500 cet été. C'est de 5 à 6 p. 100 environ de la main-d'œuvre totale du gouvernement fédéral.

Parallèlement, la Chambre de commerce canadienne, par son «Opération placement» encourage tous les employeurs canadiens à engager des étudiants dans une proportion de 5 p. 100 de leur main-d'œuvre. Aussi, si on atteint l'objectif de la Chambre de commerce, et des gouvernements fédéral et provinciaux la saison sera assez bonne.

Pour l'instant, ce qui presse le plus c'est d'encourager les employeurs canadiens à répondre à l'appel de la Chambre de commerce canadienne en engageant des étudiants en été à titre temporaire. La situation sera plus difficile, c'est sûr, cet été que l'an dernier, alors que nous avons réussi à employer 90 p. 100 environ des intéressés.

Je ne crois pas, comme le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles, que la majorité des étudiants demeurent sans emploi cet été. Je suis plus optimiste et je suis convaincu que plus de 12 p. 100, plus de la moitié, trouveront un emploi. J'espère qu'avec la collaboration du secteur privé nous réussirons aussi bien que l'an dernier. Mais, je le répète, ce sera beaucoup plus difficile.

Le très hon. M. Diefenbaker: J'aurais une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'ai mentionné 12 p. 100. Chose intéressante, le ministre a déclaré que le gouvernement du Canada en emploierait 5 p. 100, et il espère que le secteur privé en engagerait encore 5 p. 100. Le chiffre de 12 p. 100 est bien fondé. J'aimerais que le ministre réexamine la chose car la situation est grave. Des jeunes gens obtiennent leurs diplômes universitaires aujourd'hui, ou terminent leurs semestres et la promesse que la Chambre de commerce canadienne fera quelque chose revient pour le gouvernement à abdiquer ses responsabilités.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le très honorable représentant a involontairement, c'est sûr, mal interprété mes «5 p. 100». Il ne s'agit pas de 5 p. 100 du nombre global des étudiants en

[L'hon. M. MacEachen.]

quête d'emploi, mais de 5 p. 100 des effectifs du gouvernement, ou du nombre global de fonctionnaires, ce qui donne 11,365 étudiants à notre service cette année. Cela représente une augmentation de l'emploi des étudiants de 27 p. 100 comparé, aux deux dernières années. La Chambre de commerce demande à ses membres d'employer un nombre d'étudiants égal à 5 p. 100 de leur main-d'œuvre normale. Si cela se fait, très peu d'étudiants seront sans travail cet été.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, maintenant que le ministre a recueilli les applaudissements de son entourage, puis-je lui demander sur quoi l'on s'est fondé pour calculer le nombre d'étudiants qui obtiendront un emploi cet été? Il doit avoir quelque idée ou quelle extrapolation de ce que l'industrie privée absorbera.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

L'hon. M. MacEachen: Monsieur l'Orateur, aucune extrapolation n'est possible en ce moment. Les universités sont sur le point de fermer. Les étudiants sont à peine sur le marché du travail. Rien cependant ne permet de prétendre que 12 p. 100 seulement de ceux qui cherchent du travail en obtiendront ni que la majorité d'entre eux ne trouveront pas d'emploi. C'est un pronostic bien peu encourageant de la part de la Chambre alors que le secteur privé et le gouvernement s'efforcent de créer pour les étudiants un marché favorable.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Le très honorable représentant demande la parole pour soulever la question de privilège.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je tiens à éviter tout malentendu. J'ai déclaré qu'en ce moment, dans les universités de l'Ouest, 12 p. 100 seulement des étudiants pouvaient espérer un emploi d'après...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Maintenant que nous avons bien compris le très honorable représentant et le ministre, nous pouvons passer à une autre question supplémentaire.

[Français]

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.